

**Objet : Retour en présence à l'école le 17 janvier prochain et nouvelle procédure pour le traitement des cas de la COVID-19**

Communication aux élèves - 14 janvier 2022

Chers élèves,

Le Gouvernement du Québec a confirmé **le retour en présence à l'école le lundi 17 janvier prochain** pour tous les élèves. Les absences du personnel en lien avec la COVID-19 pourraient se voir plus nombreuses en plus de la pénurie de ressources que nous connaissons, mais sachez que nous avons promptement mis en place un plan de contingence, afin de diminuer les impacts sur les élèves. Nous visons en premier lieu de maintenir le plus possible l'enseignement en présentiel.

Malgré le plan de contingence mis en place, certaines situations particulières, comme un manque de personnel, pourraient nous amener à offrir l'enseignement à distance. Toutefois, ce ne sont que des moyens de derniers recours qui sont ici évoqués.

Les mesures entourant l'hygiène, la salubrité et la désinfection continuent de s'appliquer en tout temps dans nos établissements. Le port du masque pour les élèves de la formation professionnelle est exigé en tout temps.

**Gestion des cas de la COVID-19 et des contacts**

**La direction de la Santé publique a émis de nouvelles consignes pour la gestion des cas de la COVID-19. Nous vous invitons à lire attentivement.**

- Port du masque en tout temps à l'intérieur pour tous les élèves.
- En tout temps, si vous présentez des symptômes liés à la COVID-19, effectuez un test rapide à la maison. Si vous n'avez pas de test rapide à la maison, vous devez vous isoler pour au moins 5 jours. Avisez le secrétariat de votre secteur de votre absence et du motif.
- Si vous développez des symptômes en cours de journée à l'école, vous devrez retourner à la maison et faire un test rapide de dépistage à domicile.
- Si un membre de la famille qui vit sous le même toit que vous est déclaré positif à la COVID-19, l'isolement est requis pour au moins 5 jours. Le retour à l'école pourra se faire au jour 6 si le test de dépistage rapide fait à la maison est négatif et que les symptômes ont disparu.
- Seul l'élève testé positif sera retiré de l'école pour une période d'isolement d'un minimum de 5 jours. Il n'y aura plus de retrait des cas qui auront été en contact.
- Il n'y aura plus d'enquêtes épidémiologiques effectuées dans les établissements scolaires.
- Il n'y aura plus de lettre de divulgation pour informer d'un cas de la COVID-19.
- Plus de détails sur ces consignes sont disponibles sur le site [Quebec.ca](https://www.quebec.ca).

## AIDE-MÉMOIRE RÉSUMÉ

### Élèves de la formation professionnelle

En présence de symptômes associés à la COVID-19, l'élève doit faire un autotest à la maison. En l'absence de test, le traitement est fait comme si la personne avait la COVID-19 (même procédure que pour le résultat positif).

Résultat positif :

#### **Pour les personnes adéquatement vaccinées (2 doses reçues)**

- Isolement pour une période de 5 jours
- Le jour 0 de cette période correspond au jour des premiers symptômes.
- Au-delà du jour 5 : levée de l'isolement et retour à l'école SEULEMENT si absence de fièvre depuis au moins 24 heures et amélioration des symptômes.

#### **Pour les personnes non-adéquatement vaccinées**

- Isolement 10 jours, à partir du premier jour de ses symptômes (jour 0).
- Au-delà du jour 10 : levée de l'isolement et retour à l'école SEULEMENT si absence de fièvre depuis au moins 24 heures et amélioration des symptômes.

### **Durant la période d'isolement**

Chaque élève dont l'absence se prolonge au-delà de deux jours se verra offrir des services sur une base quotidienne permettant la poursuite de ses apprentissages. Un contact quotidien sera prévu, de même qu'un plan de travail et les outils pédagogiques et technologiques requis.

### **Précision pour les élèves en stage pour le domaine de la santé**

Nous vous demandons de vous conformer aux directives émises par les milieux de stage.

Votre collaboration et votre compréhension habituelles seront des plus précieuses durant les prochaines semaines, alors que l'ensemble de notre personnel s'affaire avec passion, engagement et proactivité à offrir des services éducatifs et un environnement sécuritaire pour vous.



Mireille Thériault  
Directrice par intérim